ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA-RÉGHAÏA

Le cri de détresse

C'est un vrai cri de détresse que lancent les investisseurs de la zone industrielle Rouiba-Réghaïa. Routes défoncées, insalubrité, manque de sécurité et autres problèmes freinent l'activité des industriels implantés dans ce site.

Photos : DR

Malgré les nombreux appels, l'organisme de gestion, en l'occurrence Gestimal, semble tourner le dos à ces préoccupations, se contentant d'adresser des mises en demeure aux entreprises pour qu'elles s'acquittent des charges. Ces entreprises rappellent que «la route, par exemple, n'a jamais été refaite depuis 1984, il faut voir l'état de notre parc roulant pour comprendre les dégâts causés à nos véhicules. Pour colmater les trous et autres véritables cratères, nous sortons nos engins pour parer au plus urgent. Dans ces conditions, il est inconcevable que Gestimal puisse réclamer quoi que ce soit aux entreprises». Notons que parmi ces entreprises figurent celles qui font la fierté de l'industrie et des services de l'économie algérienne. «Au lieu de mobiliser nos forces pour améliorer notre production ou la qualité de service que nous offrons à nos clients, nous sommes au quotidien harcelés par Gestimal», affirment certains responsables de ces entreprises.

R. S.

SIDI-BEL-ABBÈS

Le syndicat des travailleurs de l'EPSP fustige l'administration

Dans une pétition dont une copie a été remise à la presse dans la journée de mercredi dernier, les syndicats des travailleurs de l'Etablissement de proximité de santé publique (EPSP) de Sidi-Bel-Abbès fustigent l'administration, l'accusant de négligence des préoccupations des travailleurs, de mauvaise gestion, d'incapacité à appliquer le décret ministériel n°6 stipulant le droit à la promotion et au stage des paramédicaux, des ouvriers professionnels et des agents administratifs...

Les pétitionnaires évoquent des conditions de travail difficiles et signalent l'insécurité qui règne au niveau de certaines unités de santé de l'EPSP. Ils l'accusent aussi de priver les travailleurs de leur droit aux avantages des œuvres sociales, sous prétexte de l'expiration du mandat, des membres de la commission et de ne pas vouloir renouveler le bureau pour avantager certains.

L'administration, disent-ils, a annulé les résultats du scrutin en date du 10 janvier 2012 de la commission paritaire des paramédicaux pour des causes inconnues des travailleurs. Elle (l'administration), ajoutent-ils, ne joue pas son rôle en obligeant le contrôleur financier à régler en temps voulu les salaires et primes des travailleurs. Enfin, pour clore leur plate-forme de revendications, les travailleurs interpellent le ministre de la Santé à se pencher sur leur situation dont l'amélioration ne pourrait servir que mieux le malade.

A. M.

TIARET

Réhabilitation de quatre zones industrielles

En vue de la création d'une dynamique socioéconomique dans une région qui en est dépourvue depuis la dissolution en cascade de ses entreprises à l'orée des années 1990, la réactivation des zones industrielles a été remise sur le tapis la semaine dernière avec de nouvelles mesures censées enclencher le processus d'investissement dans la wilaya.

Le projet de réhabilitation de pas moins de quatre zones à Medrissa, Mahdia, Frenda et Ksar Chellala, pour un montant de près de 90 milliards de centimes, a suscité l'engouement de quelque 143 postulants ayant déposé leurs dossiers au niveau de la commission Capiref, apprend-on auprès de la direction de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement. Ces projets, qui relèvent de la transformation du plastique et du papier, de l'agroalimentaire et de la fabrication de matériaux de construction, devraient générer à titre prévisionnel 4 274 postes d'emploi, et contribuer ainsi à la résorption du taux de chômage et à la redynamisation de la sphère économique locale.

Pratiquement, toutes les conditions liées entre autres à la protection de l'environnement et à l'impact socioéconomique ont été étudiées avant le lancement effectif de l'opération, nous fait-on savoir. Par ailleurs, deux autres zones d'activité, l'une au chef-lieu de wilaya (Zaâroura) et l'autre au niveau de la commune de Aïn Bouchekif, d'une superficie globale de 600 hectares, sont envisagées pour abriter des projets d'investissement stratégique, en attendant la finalisation de l'opération de recensement concernant les poches foncières destinées à l'industrie.

Mourad Benameur

RAFFINERIE DE SKIKDA

Solidarité avec les travailleurs du Sud

Deux jours de suite et pendant 45 minutes, les travailleurs de la branche raffinage (la raffinerie de Skikda), au sein de la zone industrielle de Skikda, ont observé un sit-in devant le siège de la direction. Brandissant des pancartes sur lesquelles ils manifestaient leur solidarité avec les employés du Sud et demandaient la révision de l'alignement sur Sonatrach, les 200 employés du quart C, quart rentrant, semblent, cette fois-ci, décidés à ne pas baisser les bras, comme ils ont coutume de le faire, pour faire valoir leurs droits. Quelques revendications, les mêmes depuis quelque temps, sont au menu de la contestation. Il s'agit de la révision de l'alignement sur Sonatrach (déjà rapporté). «On a aligné l'intitulé pas la fonction.» Les travailleurs demandent aussi que l'augmentation des salaires soit à effet rétroactif, à partir de 2008. Le deuxième point est lié aux congés de récupération se rapportant aux jours fériés et à la restauration des gens travaillant en quart. Le dernier point qui suscite l'inquiétude des contestataires est relatif aux promotions. Selon l'un des travailleurs, «cela se fait à la tête du client, comme cela a été fait récemment avec la dépêche d'une équipe en Corée du Sud, pays chargé par le biais de l'entreprise Samsyng de la rénovation de la raffinerie. Justement, concernant le projet de rénovation, on y relève une insécurité causant des entraves pour l'intervention de nos agents en cas d'incident».

Zaïd Zoheir

MASCARA

Menace de grève à la direction des impôts

Une menace de grève plane sur la direction des impôts de Mascara. En effet, après la réunion du bureau syndical affilié à la Snapap le 8 février, un préavis de grève de 3 jours a été déposé, et ce, à compter du 21 février si les revendications des travailleurs ne sont pas satisfaites. Dans le document qui nous a été remis, il est fait état de dépassements commis par l'administration. Parmi les huit points cités, l'on évoque «le peu de crédit accordé au syndicat Snapap, l'abus d'autorité et les sanctions arbitraires contre des travailleurs».

M. Meddeber

CONDOLÉANCES

Le président-directeur général, le cadre dirigeant et l'ensemble du personnel du groupe Wood Manufacture, très affectés par le décès du cousin de

Monsieur Zaboot Hocine
président directeur-général de la filiale CSBA Baba Ali

présentent à celui-ci ainsi qu'à toute la famille du défunt leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

COMÉGA

CONDOLÉANCES

Le président-directeur général, le cadre dirigeant et l'ensemble du personnel du groupe Wood Manufacture, très affectés par le décès de la mère de

Monsieur Lazouni Amor
inspecteur général de la SGP Industries Manufacturières

présentent à celui-ci ainsi qu'à toute la famille de la défunte leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

COMÉGA

CONDOLÉANCES

Le président-directeur général, le cadre dirigeant et l'ensemble du personnel du groupe Wood Manufacture, très affectés par le décès du beau-père de

Monsieur Aguini Mohamed
secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des matériaux de construction liège et bois

présentent à celui-ci ainsi qu'à toute la famille du défunt leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

COMÉGA

المكتب للتوثيق بسبدو؛رقم 02 حي الشهيد دحو بومدين سبدو تلمسان

لدى الأستاذ الطاهر سيدي محمد

رهن العتاد

بموجب عقد حرر بتاريخ 2012/02/07 المسجل بمكتب التسجيل بتلمسان في أوانه؛ رهن السيد بلبشير قدور ولد بلقاسم المولود بسبدو (تلمسان) في الثالث و العشرين مارس ألف و تسعمائة و واحد و ثمانون (1981/03/23) الساكن حي الشهيد دحو بومدين سبدو تلمسان؛رهن حيازي من الدرجة الأولى لعتاد حرفي جباس الرقم الاستدلالي 010-02-01؛لفائدة القرض الشعبي الجزائري وكالة تلمسان 408 ضمانا لدين قدره مائتان و اثنائي و سبعون ألف دينار جزائري (272.000.00دج) و رهنا من الدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لتسيير القرض المصغر (ANGEM) الممثلة من طرف المنسق الولائي لولاية تلمسان ؛و ذلك ضمانا لدين قدره سبعة و تسعون ألف و أربعمائة و اثنان دينار جزائري و خمسون سنتيم(7.402.50دج) للقرض لذي منح من طرف الوكالة المذكورة

يتم الإعلان القانوني لدى الفرع المحلي المركز الوطني للسجيل التجاري لولاية تلمسان.

للإعلان الموثق

رمز الموثق 39/44/00/00

F09/012